

## Introduction

Les transformations économiques, sociales et politiques qui caractérisent la crise du *welfare* au cours des vingt dernières années, s'accompagnent d'un processus de précarisation sociale touchant un éventail toujours plus large d'individus. Ces transformations ont une incidence majeure, à la fois dans le domaine de l'emploi et des conditions de travail, mais aussi dans la sphère privée de la famille et dans la configuration des rapports sociaux de sexe. Couplées à la mondialisation de l'économie et à l'accélération des flux migratoires, cette évolution a entraîné une modification des contours de la citoyenneté - la notion d'identité sociale se voyant interrogée par le débat sur l'ethnicité et le multiculturalisme, en particulier à propos de la « nouvelle Europe ».

Précarisation et citoyenneté sont les deux thèmes qui constituent le fil conducteur des articles présentés dans ce numéro des *Cahiers du Gedisst*<sup>1</sup>. Les moments de crise économique, on le sait, ont tendance à remettre en cause les consensus dont dépendaient les rapports sociaux de la période précédente, et les conflits, tout comme les compromis qui en résultent dépendent pour une large part des rapports de force et des capacités de mobilisation des groupes concernés. L'enjeu est alors de savoir qui est citoyen, en vertu de quels droits et de quels devoirs. Cette question est particulièrement vitale pour les femmes, du fait des discriminations dont elles continuent à être l'objet sur le plan économique et politique

---

<sup>1</sup> Ils ont fait l'objet de communications lors du séminaire du GEDISST au cours de l'année 1997-98.

partout dans le monde - quelles que soient les variations à ce sujet, d'un pays à l'autre.

Divers ouvrages récents traitant de la citoyenneté à l'échelle internationale et dans une optique de genre ont insisté sur l'importance de cerner l'ensemble des composantes civiles, politiques et sociales de la citoyenneté pour rendre compte du statut précis dont jouit dans la cité un individu ou un groupe donné<sup>2</sup>. Et ce n'est sans doute pas un hasard si beaucoup de ces travaux font référence à T. H. Marshall (1979). En dépit des nombreuses critiques qu'on peut lui adresser<sup>3</sup>, ce dernier a le mérite de mettre en évidence que la citoyenneté moderne repose sur plusieurs dimensions - civile, politique et sociale - et qu'elle se définit par l'articulation entre les divers types de droits qui en découlent<sup>4</sup>. La dimension sociale occupe une place centrale dans cette analyse, qui rompt avec l'acception souvent étroite donnée à la citoyenneté (lorsqu'elle se limite à la seule reconnaissance des droits civiques et politiques). L'approche de Marshall s'avère particulièrement utile pour examiner le statut des catégories d'individus qui ne sont pas reconnus comme des citoyens à part entière, car elle offre une sorte de schéma en creux pour analyser les facteurs qui engendrent exclusions et déséquilibres - ceux-là même qui sont au cœur de la précarisation et qui sont mis en exergue dans plusieurs des articles présentés dans ce numéro.

La contribution de Bérengère Marques-Pereira sur la citoyenneté des femmes en Amérique latine en est un bon

---

<sup>2</sup> Voir notamment ; Gordon 1990 ; Hooock-Demarle 1995 ; Marques-Pereira, Bizberg 1995 ; Benhabib 1996 ; Del Re, Heinen 1996 ; Sainsbury 1996 ; Yuval-Davis 1997 ; *Sextant* 1997.

<sup>3</sup> Non seulement la périodisation sur laquelle s'appuie la typologie qu'il propose renvoie avant tout au contexte britannique, mais elle fait l'impasse sur les différences de statut entre hommes et femmes. En outre, sa vision du *welfare* apparaît à l'évidence datée dans la mesure où Marshall table sur un développement continu du plein-emploi. On peut également lui reprocher d'avoir davantage mis l'accent sur la question des *droits*, et donc sur une dimension passive de la citoyenneté, que sur les vertus civiques et républicaines liées à la participation aux affaires de la cité qui elles, relèvent de la dimension active de la citoyenneté.

<sup>4</sup> Pour plus de précisions à ce propos, voir la partie introductive de l'article de Bérengère Marques-Pereira dans ce numéro.

exemple. Elle révèle toute l'importance que revêtent les politiques sociales et les programmes sociaux, en tant qu'instruments permettant aux femmes de s'investir dans la lutte contre la pauvreté, par exemple, et donc de s'affirmer - et d'être perçues - comme des actrices du développement économique et social. Leur implication dans les associations de quartiers autour des problèmes de survie les a conduites à se nommer et se faire reconnaître comme des sujets (et non plus comme de simples objets des politiques sociales), cependant qu'elle mettait en lumière les tensions et conflits inhérents aux rapports sociaux de sexe. Certes, on ne saurait sous-estimer le fait que la nature sociale de leur action risque de les enfermer dans un domaine jugé secondaire parce qu'il renvoie à la sphère du quotidien et du domestique, entérinant par là même la division du travail entre les sexes. Mais il n'en reste pas moins que cette participation à la vie collective s'inscrit dans un mouvement de politisation qui contribue à faire sortir les femmes latino-américaines du rôle exclusif de mère et d'épouse auquel on les assignait jusque-là.

De son côté, Fiona Williams donne à voir un processus analogue à propos du regroupement des femmes noires et immigrées qui a vu le jour en 1992, lorsque ces dernières eurent pris conscience que ni le Lobby européen des femmes (LEF/EWL) - composé avant tout de représentantes de groupes de femmes blanches -, ni le Forum des migrants ne prenaient réellement en charge leurs intérêts spécifiques au sein des instances de consultation de la Commission européenne. En l'occurrence, le sexisme, combiné au racisme et aux effets discriminants des politiques migratoires, aboutit à leur conférer un statut particulièrement précaire. Elles ne bénéficient fréquemment que de droits dérivés qui les rendent complètement dépendantes de leurs maris, et la majorité des postes de travail auxquels elles ont accès se caractérisent non seulement par une très grande instabilité et des horaires éclatés, mais par un bas niveau de qualification et de rétribution. Il s'agit fort souvent d'emplois domestiques, pour ne pas parler d'emplois serviles ou liés à l'industrie du sexe. Partant de ce constat, le Projet des femmes noires et immigrées met en avant une série de revendications relevant entre autres des politiques publiques de santé, de logement ou de formation. Des revendications qui, dans leur cas,

constituent autant de préalables pour qu'elles aient une chance de sortir de la marginalité et de la précarité et qui visent à élargir les frontières de la citoyenneté. Des revendications, aussi, qui pointent les inégalités de statut existant entre les femmes, selon le groupe social auquel elles appartiennent. Une telle approche souligne l'importance, à propos de la citoyenneté, d'engager un dialogue qui tienne compte des différences de situation, tant sur le plan social que sur le plan ethnique.

Les articles de Nicole Sotteau-Léomant, Christian Léomant, Blandine Veith et de Béatrice Appay illustrent chacun à leur manière, une dynamique analogue dans la tension entre précarisation et citoyenneté. Ils s'inscrivent dans le prolongement de l'action scientifique fédérative qui s'est déroulée à l'IRESKO de 1994 à 1997<sup>5</sup>, pionnière dans l'analyse des processus de précarisation sociale et pilotée conjointement par le Centre national de la recherche (CNRS) et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (l'INSERM). Cette action scientifique a construit la problématique de la précarisation au croisement de la question économique et de la question sociale, à partir d'une analyse critique des processus de flexibilisation du travail, de l'emploi et des systèmes productifs au regard de leurs conséquences sociales.

En s'intéressant aux processus structurels qui fondent ce qui est désormais reconnu comme une tendance majeure de l'évolution des sociétés contemporaines, cette action scientifique interdisciplinaire a contribué à explorer les nouvelles tensions qui émergent entre capitalisme et démocratie (Appay, Thébaud-Mony 1997). Elle a réuni notamment des sociologues, des économistes et des juristes. L'analyse des restructurations productives, celle des transformations de l'organisation du travail et des conditions d'emploi, montre une détérioration structurelle des rapports de force au sein de la production, rapports de force qui avaient contribué à construire la citoyenneté au travail.

---

<sup>5</sup> Voir dans le rapport d'activité de L'Institut de recherche sur les sociétés contemporaines (IRESKO), 1995-1998, p.39-50, le bilan de l'Action scientifique fédérative, *Le travail et la santé comme révélateurs des processus de précarisation sociale*.

Cette citoyenneté est remise en cause par ce qui est appelé « l'assouplissement » du droit du travail, une détérioration des droits qui montre une institutionnalisation de l'instabilité économique et sociale. La précarisation fragmente, divise, atomise, segmente. Elle déstructure les collectifs de travail et semble donner une place de plus en plus importante à l'individu. Mais, si la question de l'individu et de ses droits est essentielle aux sociétés démocratiques, en fait, l'individualisation que l'on observe désintègre les droits précédemment attachés à l'individu au travail.

En cette période de l'histoire mondiale où la démocratie, comme régime politique, n'a jamais été aussi omniprésente à l'échelon planétaire, on assisterait donc à une dévitalisation sans précédent des principes démocratiques au cœur même de l'économie dans la sphère où se produisent et se répartissent les richesses. Plus que jamais se pose donc la question de savoir comment les individus, et ici tout particulièrement les femmes réagissent à de tels processus, comme citoyen(ne)s dans des systèmes démocratiques, et comme salarié(e)s face à ce qui ressemble de plus en plus à une mise en corvéabilité. L'appel d'offre conjoint de la Mission-Recherche-expérimentation (MIRE), de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) et de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) *Précarité, trajectoires et projets de vie*, a permis de continuer à explorer ces questions. Douze équipes de recherche travaillent dans ce cadre depuis octobre 1996, coopèrent au sein du réseau ainsi constitué à cette occasion. Le GEDISST a pris l'initiative d'organiser, à l'IRESO en avril 1997, une journée de séminaire intitulée : *Hommes et femmes face à la précarisation. Quelles dynamiques biographiques ?* Cette journée s'inscrit dans la continuité de l'action fédérative et s'appuie sur la contribution d'équipes mobilisées par l'appel d'offre. Elle a permis d'avancer dans l'exploration de la précarisation sociale, de ses conséquences en particulier sur la famille, sur les femmes, sur leur rôle dans le salariat et la famille, sur leur place en tant que citoyennes. Les articles réunis ici en témoignent.

La contribution de Nicole Sotteau-Léomant et Christian Léomant porte sur les discriminations sociales qui, dans un bassin d'emploi fortement touché par les restructurations

industrielles, frappent tout particulièrement les jeunes femmes dans l'accès à un emploi salarié. Les itinéraires de ces jeunes femmes rendent compte de la violence sociale qui s'exerce à leur contre sous diverses formes, sociétale, familiale, scolaire, professionnelle. Une violence accrue par le fait qu'elles sont jeunes, qu'elles habitent des banlieues stigmatisées, qu'elles portent, pour certaines, les marques de l'immigration. Malgré des itinéraires caractérisés par de nombreux éléments de discrimination que la précarisation sociale renforce, ces jeunes femmes mettent en œuvre des pratiques de résistance pour obtenir les droits permettant l'exercice de leur citoyenneté. Elles dénoncent l'assistanat du RMI et les offres de travail au noir qui excluent du travail salarié et des droits sociaux qui lui sont afférents. Elles construisent des projets pour elles et leurs enfants quand elles sont mères, et développent des stratégies pour obtenir un contrat à durée indéterminée (CDI), gage d'une certaine sécurité. Pour la plupart, elles cherchent à partir du lieu où elles résident, ce qui est essentiel à leurs yeux pour permettre à leurs enfants d'effectuer une meilleure scolarité et surtout éviter les risques de délinquance. Toutefois ce projet de mobilité résidentielle est reporté dans le temps, préoccupées qu'elles sont d'obtenir d'abord un travail stable et à plein temps de façon à être en mesure de garantir, à elles-mêmes et à leurs enfants, un logement.

L'article de Blandine Veith porte sur des femmes immigrées qui font partie des catégories sociales les plus touchées par la précarisation, mais qui néanmoins contribuent activement à créer leurs propres emplois, et à mettre en place des collectifs de travail soutenus par des associations multiculturelles. Ces femmes mobilisent des ressources liées à leurs histoires de migrante et à leurs origines socioculturelles, ainsi que les ressources institutionnelles du tissu associatif qu'elles contribuent activement à développer. Ces femmes veulent se construire en tant qu'individu libre et autonome, maître de son destin. La migration et leur début d'entrée dans le salariat par la voie associative les aident à rompre avec des modèles communautaires de leur groupe d'origine, où la place des femmes n'est pas individualisée. Dans les associations, ces immigrées peuvent ainsi à la fois retrouver une convivialité

et une solidarité perdues tout en continuant à se construire, progressivement, comme individu, et comme citoyenne. L'espace associatif se révèle donc essentiel. C'est un espace intermédiaire entre la sphère privée et la sphère publique, un espace où elles tentent de résister collectivement et individuellement à la précarisation sociale, sans y échapper néanmoins puisque leurs emplois restent précaires et très peu rémunérateurs. Mais si les associations peuvent dans une certaine mesure atténuer les effets de la précarisation et tenter de créer des microcosmes relativement protégés, elles n'échappent pas aux tensions et conflits qui traversent les collectifs de travail, ni aux enjeux de pouvoir. Elles apportent des solutions précaires, transitoires, entre le bénévolat et le salariat, des petits revenus acceptables dans la mesure où les maris sont encore en situation salariale stable.

De son côté, Béatrice Appay aborde la question des nouvelles formes de résistance à la précarisation sociale à partir de récits de femmes qui ont été licenciées dans le cadre de restructurations, de licenciements individuels ou collectifs. Ce sont des récits de femmes qui se révoltent, chacune à leur manière, contre la condition qui leur est faite. L'article montre comment ces mères de famille, ces salariées modèles qui étaient dévouées à leur entreprise et qui n'étaient pas syndiquées, de quelle manière ces femmes qui peuvent symboliser la paix sociale, sont en train d'entrer en révolte. Bien sûr, elles ne sont pas toutes comme Malika en train de devenir des figures politiques, mais elles luttent néanmoins pour échapper à la dégradation de leur condition salariale, pour affirmer leur citoyenneté, leur solidarité à l'égard des autres. Leur statut d'individu « à part entière » est malmené par la précarité et le chômage, par des conditions d'emploi et de travail qui se détériorent, par une proximité de plus en plus grande avec la pauvreté, par leur exclusion durable du salariat pour certaines. Ces femmes refusent le retour à la sphère domestique qui signifie pour elles une perte du statut d'individu autonome. L'auteur remet en cause deux idées fortement répandues, l'une que la précarisation est essentiellement porteuse de retrait individualiste, l'autre que le chômage de masse serait moins grave pour les femmes, avec l'idée sous-jacente qu'elles peuvent retourner à temps complet dans leur foyer. Certes, la violence sociale, la

souffrance et les déstructurations dont les processus de précarisation sont porteurs, déclenchent le retrait individuel. Mais ce n'est pas un retrait individualiste dans le sens où cette violence provoque aussi des phénomènes de solidarité, de prise de conscience d'une existence citoyenne qui rencontre le refus du retour au domestique, le refus de l'assistance et de la perte d'autonomie.

La contribution d'Alain Pichon sur la précarisation du travail des cadres et les changements structurels des modalités de solidarité familiale, montre tout d'abord un changement profond du rapport à l'entreprise. Au modèle traditionnel du cadre surinvesti dans son travail, délaissant sa famille pour se donner pleinement à l'entreprise, on voit se substituer un type de rapport au travail plus distancié en particulier chez les plus jeunes qui sont désormais familiers de la précarité. Sous-jacente à ces transformations, on observe une modification de la représentation de la configuration familiale en général et du rôle des femmes en particulier. Mais les chemins pour réussir sa vie se diversifient. L'activité salariée du conjoint desserre les contraintes liées à la précarisation professionnelle et donne lieu à une nouvelle répartition des rôles. En fait le modèle patriarcal, où l'homme travaille dans la sphère salariale et se dévoue à son entreprise, où la femme travaille dans la sphère domestique et se consacre à sa famille, est particulièrement fragile face à la précarisation. Une nouvelle configuration apparaît chez les cadres plus jeunes, où les deux conjoints travaillent et tentent de maîtriser leur investissement professionnel pour assumer chacun une part des tâches domestiques et éducatives dans la famille. Cette modalité d'organisation familiale qui s'appuie sur le travail salarié des femmes, développe une solidarité à la fois domestique et financière, permet de mieux résister à l'incertitude de l'emploi et facilite l'adaptation aux variations du marché du travail.

À cet ensemble de contributions sur le thème « précarisation et citoyenneté », vient s'ajouter l'article d'Ute Gerhard traitant du concept d'égalité dans les théories féministes du droit. Pour elle, comme pour beaucoup d'autres féministes qui ont abordé cette question, il s'agit d'articuler, et non pas d'opposer le concept d'égalité à celui de différence. S'inscrivant en faux contre les approches



postmodernistes qui ne tiennent pas compte des disparités de contextes historiques, sociaux et politiques, l'auteure souligne l'importance des mouvements sociaux de femmes qui visent à surmonter les discriminations dont ces dernières sont l'objet. Car leurs revendications ont pour objectif, non pas une « simple » égalité conduisant à une plus juste répartition des biens et à l'assimilation aux positions masculines, mais une égalité substantielle élargissant les bases de la citoyenneté - qui passe par la pleine incorporation des femmes dans le processus de décision, y compris en matière de production des lois. D'où l'intérêt d'Ute Gerhard pour le concept de citoyenneté sociale développé par T. H. Marshall, car il étoffe les préconditions que requiert l'action politique et confère une dimension dynamique au concept d'égalité. Cette approche, centrée sur le droit, complète utilement les analyses présentées dans les autres articles de ce numéro.

**Béatrice Appay,  
Jacqueline Heinen, Christian Léoant**

## Références

- Appay Béatrice, Thébaud-Mony Annie (eds) (1997). *La précarisation sociale, travail et santé*. Paris. IRESO-CNRS.
- Benhabib Seyla (1996). *Democracy and Difference*. Princeton University Press.
- Del Re Alisa, Heinen Jacqueline (eds) (1996). *Quelle citoyenneté pour les femmes ? La crise des États-providence et de la représentation politique en Europe*. Paris. L'Harmattan/CELA-IS.
- Gordon Linda (1990). *Women, the State and Welfare*. The University of Wisconsin Press.
- Hook-Demarle Marie-Claire (ed) (1995). *Femmes, nation, Europe*. Paris. Publications Université Paris VII.
- Marques-Pereira Bérengère, Bizberg Ilan (eds) (1995). *La citoyenneté sociale en Amérique latine*. Paris. L'Harmattan/CELA-IS.
- Marshall T. H., Bottomore Tom (1992). *Citizenship and Social Class*. London. Pluto Press.
- Sainsbury Diane (ed) (1994). *Gendering Welfare States*. London. Sage.
- Sextant (1997). « Citoyenneté », n° 7 (ULB, Bruxelles).
- Yuval-Davis Nira (1997). *Gender and Nation*. London. Sage.

